



Concours n° 202134018 - Huis Clos Professionnel

ECURIES DE LA GESMERAY

Domaine de la Vidalle - 34350 VENDRES

Jumping de printemps



Du vendredi 07 mai 2021 au dimanche 09 mai 2021

Horaires donnés à titre indicatif, l'organisateur se réserve le droit de les modifier pour le bon déroulement du concours.

	N°	Epreuves	Reconnaissance / Barèmes	Eng	1 ^{er} partant
V e n d r e d i	1	Préparatoire (1,10 m)	Reconnaissance à 07:45 Une manche barème A sans chronomètre sans barrage - Art. 238.1.1	72	08:00
	2	Pro 3 Grand Prix (1,20 m)	Reconnaissance à 10:45 Une manche barème A au chronomètre sans barrage - Art. 238.2.1	84	11:00
	3	Pro 2 Grand Prix (1,30 m)	Reconnaissance à 14:15 Barème A à temps différé - Art. 276	39	14:30
	4	Préparatoire (1,00 m)	Reconnaissance à 16:15 Une manche barème A sans chronomètre sans barrage - Art. 238.1.1	35	16:30



Concours n° 202134018 - Huis Clos Professionnel

ECURIES DE LA GESMERAY

Domaine de la Vidalle - 34350 VENDRES

Jumping de printemps



Du vendredi 07 mai 2021 au dimanche 09 mai 2021

Horaires donnés à titre indicatif, l'organisateur se réserve le droit de les modifier pour le bon déroulement du concours.

	N°	Epreuves	Reconnaissance / Barèmes	Eng	1 ^{er} partant
S a m e d i	5	Préparatoire (1,15 m)	Reconnaissance à 07:45 Une manche barème A sans chronomètre sans barrage - Art. 238.1.1	77	08:00
	6	Pro 3 Vitesse (1,25 m)	Reconnaissance à 11:00 Barème A à temps différé - Art. 276	85	11:15
	7	Pro 2 Grand Prix (1,35 m)	Reconnaissance à 14:30 Barème A à temps différé - Art. 276	46	14:45
	8	Préparatoire (1,05 m)	Reconnaissance à 16:45 Une manche barème A sans chronomètre sans barrage - Art. 238.1.1	40	17:00



Concours n° 202134018 - Huis Clos Professionnel

ECURIES DE LA GESMERAY

Domaine de la Vidalle - 34350 VENDRES

Jumping de printemps



Du vendredi 07 mai 2021 au dimanche 09 mai 2021

Horaires donnés à titre indicatif, l'organisateur se réserve le droit de les modifier pour le bon déroulement du concours.

	N°	Epreuves	Reconnaissance / Barèmes	Eng	1 ^{er} partant
D i m a n c h e	9	Pro 3 Grand Prix (1,20 m)	Reconnaissance à 07:45 Barème A à temps différé - Art. 276	76	08:00
	10	Pro 2 Grand Prix (1,30 m)	Reconnaissance à 10:45 Barème A à temps différé - Art. 276	59	11:00
	11	Pro 1 Grand Prix (1,40 m)	Reconnaissance à 13:45 Une manche barème A au chronomètre avec barrage au chronomètre - Art. 238.2.2	22	14:00
	12	Préparatoire (1,10 m)	Reconnaissance à 15:15 Barème A à temps différé - Art. 276	31	15:30